

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du Cercle Montesquieu

Projet de résolutions

Le 4 juin 2023

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport d'activité pour l'exercice 2023, présenté par le Conseil d'Administration, l'approuve.

Cette résolution est adoptée à

Résolution n°2

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier pour l'exercice 2023, l'approuve dans tous ses termes et arrête les comptes aux chiffres indiqués dans ce rapport, soit un solde négatif au 31 décembre 2023 de 80.868 euros.

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à

Résolution n°3

Il est tout d'abord rappelé que les administrateurs suivants poursuivent leur mandat dont le terme n'arrivait pas à échéance ce jour :

- Olivier Bélondrade
- Béatrice Bihl
- Jacques-Olivier Boudin
- Amélie de Braux
- Nicolas Guérin
- Martial Houlle
- Xavier Hubert
- Jean-Philippe Gille (es-qualité de Président de l'AFJE)
- Laure Lavorel
- Anne-Sophie Le Lay
- Donatien de Longeaux
- Pascale Neyret
- Claire Olive-Lorthioir
- Maria Pernas
- Boris Stoykov
- Philippe Sumeire
- Karine Tollemer
- Valérie Valais
- Bénédicte Wautelet

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Nathalie Debeir et d'Aurélien Hamelle de leur mandat d'administrateur.

L'Assemblée Générale nomme en sus pour la 1^{ère} fois (nom EN MAJUSCULE) ou pour le renouvellement de leur mandat, les administrateurs suivants :

- Simon AMSELLE (es qualité de représentant de la commission Finances et Bourse)
- Delphine DELVERT-MONTIGNY (es qualité de représentante de la commission DJ au féminin)

- Frédéric FAVRE (es qualité de représentant de la commission Affaires Internationales)
- Matthieu GUÉRINEAU (es qualité de représentant de la commission Justice et Régulations Économiques)
- Annabelle GUIDI (es qualité de représentante de la commission Commerce et Industrie)
- Sophie LECLERC (es qualité de représentante de la commission Éthique et Gouvernance)
- Emmanuelle LEVINE (es qualité de représentante de la commission CAC 40)
- Valérie VALAIS (es qualité de représentante de la commission Grand Ouest)

Cette résolution est adoptée à

Résolution n°4

Tous pouvoirs sont donnés au porteur du présent procès-verbal ou d'un extrait pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à